

# Conditions Générales de vente

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens

pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes : Le stagiaire aura à disposition les slides de la formation, le planning de la formation et toutes ressources nécessaires au déroulement de la formation.

# Règlement intérieur

Le règlement intérieur doit être signé avant le début de la formation.

# Délai de rétractation

À compter de la date de signature de la présente convention, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de la société.

# Dispositions financières

Le règlement aura lieu à la fin de la session de formation.

# Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Les frais de dossier d'un montant de 100 euros seront exigés auprès du stagiaire. Si le stagiaire ou la formatrice sont empêchés de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié ou/et modifié avec un avenant. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

### Cas de différend

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Lyon, le

Pour l'organisme (nom et qualité du signataire)

Pour l'organisme formateur EAZYTRAINING Willy Dirane TAFEN, gérant